RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 09946
Numéro SIREN : 815 307 368
Nom ou dénomination : THIBOAT

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2021 sous le numéro de dépôt 45743

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
25 OCT. 2021
DEPOT N° h57h3

SARL THIBOAT

Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Au capital social de 26000 €

61 chemin de Paradis 92500 Rueil Malmaison

RCS Nanterre : 815307368

(« La société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

Le 20/09/2021

Les associés de la Société (ci après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

Ont pris les décisions suivantes :

PT

Décisions

Décision 1

Les Associés après avoir pris connaissance du Président de la Société décident de la dissolution anticipée et de la liquidation de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable, conformément aux dispositions des statuts de la Société et des articles L.237-1 et suivants du Code de commerce.

Conformément aux dispositions légales applicables, la Société subsistera pour les besoins de la liquidation, et ce jusqu'à la clôture des opérations de liquidation. La dénomination sociale de la Société sera à compter de la date des présentes suivie de la mention « société en liquidation ». Le lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 2

Les Associés nomment comme liquidateur (le « liquidateur ») de la Société dissoute pour la durée des opérations de liquidation de la Société :

Mr Patrick Thiberge, résidant 61 chemin de Paradis, 92500 Rueil-Malmaison

Si le Liquidateur vient à cesser ses fonctions pour quelque cause que ce soit, il sera procédé à son remplacement dans le mois.

Il est conféré au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation dans les conditions fixées par les statuts et en se conformant aux dispositions impératives de la loi, concernant notamment la cession ou la transmission des éléments d'actif, l'approbation des comptes définitifs de liquidation et la clôture des opérations de liquidation.

Le Liquidateur passera notamment et signera tous actes, constituera tous mandataires, tant généraux que spéciaux, et généralement, fera tout ce qui sera nécessaire en vue de la liquidation complète de la Société et de la répartition du solde de liquidation aux ayants-droit.

Le Liquidateur accepte ses fonctions et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

PT

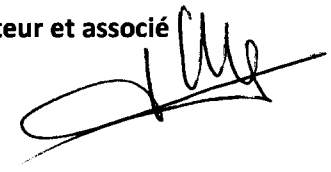
Décision 3

Les Associés donnent tous pouvoirs au Liquidateur ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés, ainsi que par le Liquidateur.

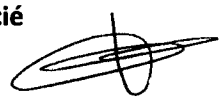
M. Patrick Thiberge, Liquidateur et associé



Philippe Thiberge, associé



EURL SCOOTHI, associé



gérant SCOOTHI